# Synthèse

Magazine municipal N°112 - Décembre 2023

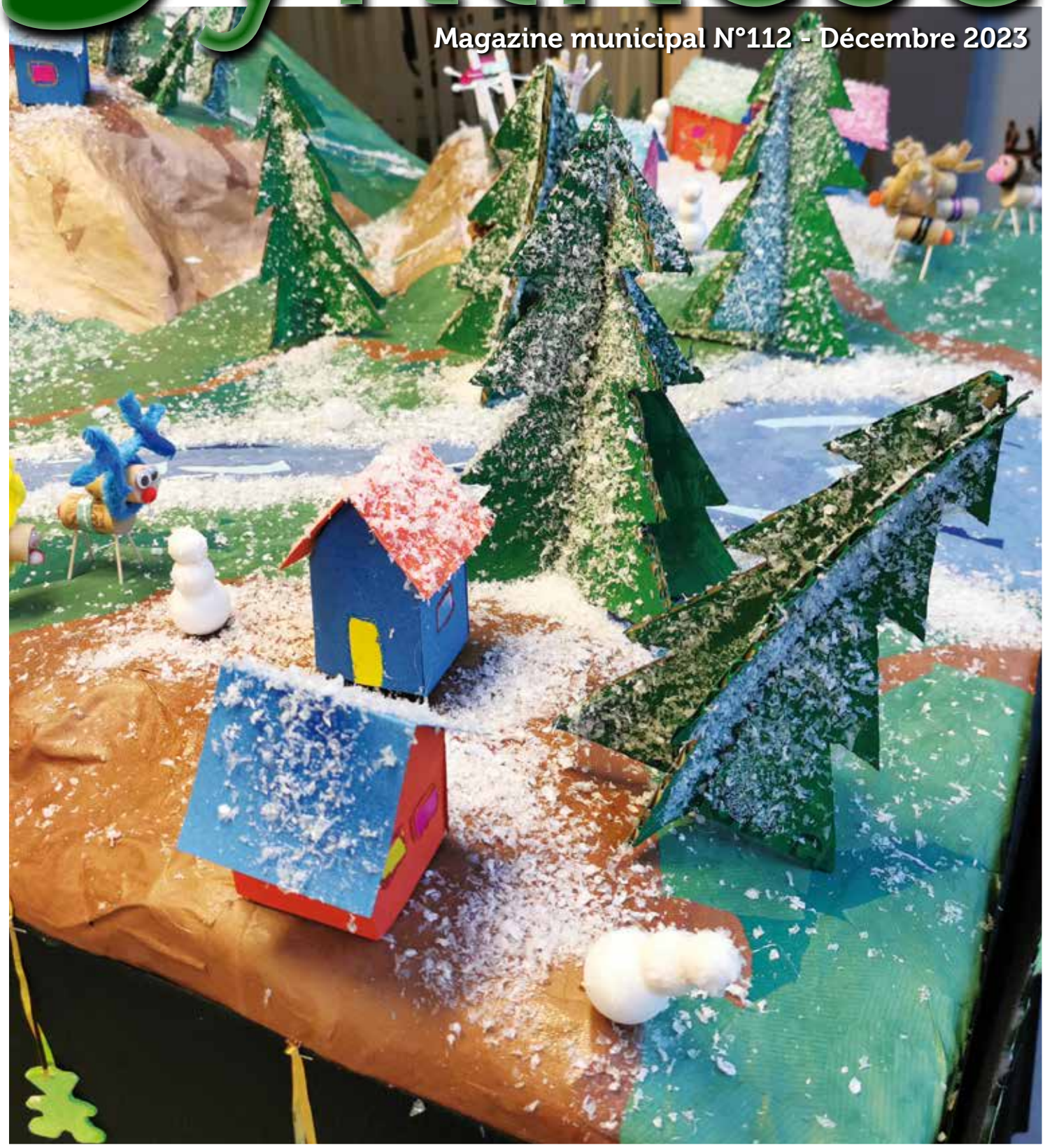

MOURMELON LE GRAND

www.mourmelonlegrand.fr

# SOMMAIRE


P. 3 ÉDITO

P. 4 ÉTAT CIVIL / EN BREF

P. 5 DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES

P. 6 NOUVEAU : STRUCTURE FRANCE SERVICES

P. 8 GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

P. 10 CADM ESCALADE

P. 11 ARMÉE

P. 12 NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES

P. 13 MÉDIATHÈQUE

P. 14 CHÂLONS-AGGLO

P. 15 AGENDA


www.mourmelonlegrand.fr


Magazine d'information édité par le Service Communication de la Ville de Mourmelon-le-Grand - 4, rue Joffre - CS 400 21 - 51400 Mourmelon-le-Grand.
Directeur de la publication : Pascal Jaloux
Rédaction : Mathieu Roussel
Photos : CAPCIA-51eRI, 501e RCC, 8e RMAT, BdD, Noé Guillaume, Christophe Manquillet
Conception - réalisation : Gaëlle Charles
Impression : Le Réveil de la Marne
N° ISSN : 2609-1585
Imprimé sur du papier certifié PEFC


Villes et Villages Fleuris

COMMUNE SPORTIVE GRAND EST

COMMENT RECEVOIR «SYNTHÈSE»
Synthèse est distribué dans les boîtes aux lettres des Mourmelonnais. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie ou par mail (contact@villedemourmelonlegrand.fr). Vous pouvez aussi vous le procurer dans tous les lieux publics de la ville ou le consulter sur le site internet de la ville *www.mourmelonlegrand.fr.*

## INFOS PRATIQUES
## PÔLE PUBLIC

4, rue du Maréchal Joffre.
Parking de 50 places

### LA MAIRIE
- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h ;
- Du lundi au vendredi, de 14h à 17h ;
- Fermeture le mardi matin.

Téléphone : 03 26 66 10 44
Fax : 03 26 66 57 10

### FRANCE SERVICES
- Lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h ;
- Mardi de 14h à 17h ;
- Mercredi de 14h à 18h ;
- Jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h ;
- Vendredi de 14h à 17h

Téléphone : 03 26 66 10 26

### CARTES D'IDENTITÉ, PASSEPORTS
Uniquement sur rendez-vous :
www.mourmelonlegrand.fr
- Lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h ;
- Mardi et vendredi de 14h à 17h ;
- Mercredi de 14h à 18h ;
- Jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h

### LA MÉDIATHÈQUE
- Du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 ;
- Samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Téléphone : 03 26 66 57 07
mourmelon-le-grand-pom.c3rb.org

### LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Sur rendez-vous.
Téléphone : 03 26 66 10 44

### LA POLICE MUNICIPALE
Permanence en mairie, sans rendez-vous.
Le vendredi de 14h à 15h.

### LA MISSION LOCALE
Permanence le vendredi de 9h à 12h.
Téléphone : 03 26 68 54 02
Courriel : contact@ml-chalons.fr

### L'ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT
Sur rendez-vous, le jeudi de 10h30 à 16h.
Téléphone : 03 26 60 85 09

### LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
Accès par le parvis.
Les mercredis de 9h à 11h30.

# ÉDITO

## Merci pour votre implication.

A plusieurs reprises, cette année, je vous ai interpellé en vous proposant de répondre à des enquêtes, celle sur la voie douce reliant Mourmelon-le-Grand à Mourmelon-le-Petit et plus récemment, celle sur ce qu'il est d'usage d'appeler l'inclusion numérique. A chacune d'entre elles, vous avez été nombreux à répondre, et je vous remercie de l'intérêt que vous y avez apporté.

Depuis le 3 octobre dernier, dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal piloté par Châlons-Agglo, un registre est à votre disposition en mairie. Ce registre est en lien avec la phase « diagnostic de territoire » qui se déroule jusqu'au 31 mars prochain. Vous pouvez ainsi donner votre avis sur des sujets variés que l'habitat, les équipements économiques et publics, les mobilités, l'environnement... Une carte interactive, le « débatomap » est à votre disposition. Pour y accéder, il vous suffit de scanner le QR code page 14 de ce magazine ou de vous connecter sur plui-chalons-agglo.debatomap.fr.

A l'enquête sur l'inclusion numérique, 31 d'entre vous ont manifesté leur désir de bénéficier d'une formation. Celle-ci débutera en janvier prochain. Gratuite, elle sera réalisée par Emmaüs Connect.
Si certains d'entre vous n'ont pas répondu à l'enquête mais désirent participer à ces formations, il n'est néanmoins pas trop tard. Vous pouvez vous faire connaître en appelant en mairie au 03 26 66 10 44.

En cette période de fin d'année et dans l'attente de vous croiser sur la Route de Noël, je vous souhaite d'excellentes fêtes et vous présente tous mes voeux pour 2024.

Pascal JALOUX,
Maire de Mourmelon-le-Grand

Toute reproduction, même partielle, d'éléments graphiques ou de contenu du magazine «Synthèse» est strictement interdite sans autorisation préalable de la Ville de Mourmelon-le-Grand, sauf dans les cas prévus par l'article L. 122-5 du code de propriété intellectuelle.

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

Avec nos vœux de santé et de prospérité
aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents

**6 septembre,** Lyana de Victorien Dubois et Morgane Le Postollec
**10 septembre,** Léa de Anthony Collignon et Mélissa Potel
**20 septembre,** Léo de Jérôme Pierrot et Lorène Gaspard
**11 octobre,** Viana de Yoxan Holaia et Malia Iva
**11 octobre,** Tytaïna de Marie-Jeanne Laurent
**11 octobre,** Armand de Kevin Letissier et Capucine Debreu
**18 octobre,** Nao de Gaetan Fremaux et Samantha Deguillage
**29 octobre,** Léna de Florian Gaidry et Sophie Soulas
**4 novembre,** Nils de Nicolas Chateau et Tania Balancourt
**9 novembre,** Gabin de Emilien Audin et Justine Moracca

## MARIAGES

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur

**30 septembre,** Mickaël Cuvillier, militaire et Mathilde Quennehen, assistante maternelle
**30 septembre,** Antony Queuin, militaire et Tracy Hanzo, intérimaire
**7 octobre,** Olivier Henner, chauffeur routier et Catherine Florissen, chauffeur routier
**14 octobre,** Alexandre Henry, militaire et Delphine Colley, sans profession
**18 novembre,** Karim Aniz, éducateur et Chahineze Derouiche, assistante éducatrice

## DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

**15 septembre,** Jeanne Guillaumet, dans sa 93ème année
**27 septembre,** Raymond Dupont, dans sa 87ème année
**20 octobre,** Joël Fumoleau, dans sa 64ème année

# EN BREF

**Accueil de loisirs** - La prochaine session de l'ALSH se déroulera pendant les vacances d'Hiver, du lundi 26 février au vendredi 1er mars (5 jours) et du lundi 4 au vendredi 8 mars (5 jours). Inscription à la semaine avec 3 formules possibles : la journée avec temps méridien (restauration collective sur place), la journée sans temps méridien ou l'après-midi uniquement. Les inscriptions se dérouleront du lundi 5 au vendredi 9 février : soit en ligne sur l'Espace Famille Inoé, soit en mairie sur rendez-vous uniquement. Renseignements au 03 26 66 10 44 ou sur www.mourmelonlegrand.fr.

**Biodéchets** – En octobre dernier, Châlons-Agglo a distribué des bacs verts de 120 litres destinés à la collecte des biodéchets (restes de repas, etc.). Le ramassage de ces bacs n'entrera en vigueur qu'au mois de janvier. Le calendrier des collectes sera distribué dans les prochains jours. Renseignements : 0800 875 615 ou developpement.durable@chalons-agglo.fr.

**Colis des aînés** – À destination des habitants de plus de 70 ans, les colis de Noël ont été distribués par les élus municipaux le 2 décembre dernier. Au total, 213 colis simples et 88 colis doubles ont été délivrés.

**Déchets papiers** – Châlons-Agglo rappelle que les papiers (journaux, prospectus, courriers, etc.) sont collectés dans les bacs jaunes (tri sélectif) mis à disposition de l'ensemble des foyers de l'agglomération. Pour faire suite à ce changement, les conteneurs à papier installés aux différents points d'apport volontaire ont donc été retirés.

**Don du sang** - La prochaine collecte de sang aura lieu le mardi 16 janvier, de 15h30 à 19h30, à la salle Jacques Aubert (5 rue de l'église). L'Établissement français du sang (EFS) déplore une baisse du nombre de donneurs. La mobilisation de chacun est donc primordiale ! Pour donner : avoir entre 18 et 70 ans, peser plus de 50 kg et être reconnu(e) apte le jour de la collecte. Réservez votre rendez-vous en ligne sur https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Renseignements au 03 26 49 33 00.

**Éclairage public** – La sobriété énergétique est toujours d'actualité. Aussi, l'extinction de l'éclairage public est maintenue de 23h à 5h30 (sauf sur les artères principales) jusqu'à nouvel ordre.

**Épicerie sociale** – Lors de la collecte des banques alimentaires des 24 et 25 novembre, 2100 kg de denrées et produits (hors produits frais) ont été collectés localement. Ces dons sont destinés aux familles bénéficiant de l'épicerie sociale Parenthèse et originaires des communes de Baconnes, Bouy, Dampierre-au-Temple, Livry-Louvercy, Mourmelon-le-Grand, Mourmelon-le-Petit, Saint-Hilaire-au-Temple et Vadenay. Un grand merci aux donateurs, aux bénévoles et aux élus qui se sont mobilisés lors de cette opération.

**Illuminations de Noël** – Elles s'allumeront le 8 décembre et s'éteindront le 10 janvier. Afin de limiter la consommation énergétique d'une part, mais aussi en raison du contexte économique, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter le nombre d'illuminations. Pour pallier cela, et comme l'an dernier, les élus de la commission chargée du cadre de vie se sont réunis, durant près de 16 semaines, afin de réaliser des décorations (sucettes et sucres d'orge géants, lettres « Noël », etc.). Celles-ci sont installées aux entrées d'agglomération ou en centre-ville.

**Poids-lourds** – Comme annoncé dans le précédent numéro de Synthèse, les poids-lourds (supérieurs à 3,5 tonnes) ainsi que les engins agricoles seront bientôt limités à une vitesse maximale de 30 km/h sur l'ensemble du territoire communal. Cette limitation sera annoncée par l'intermédiaire de panneaux apposés à chacune des quatre entrées de ville.

**Portrait** – Dans le précédent numéro de Synthèse, nous évoquions le parcours de Grégory, mourmelonnais, adjudant au CAPCIA-51e RI. En septembre dernier, il s'envolait pour le Brésil afin de participer aux championnats du monde militaires de tir sportif. Grégory s'est classé 7e par équipe sur l'épreuve « 3x20 » et 7e sur l'épreuve de la vitesse militaire. Malheureusement son extracteur a cassé sur cette dernière épreuve, le pénalisant lourdement. Malgré tout, il est revenu des souvenirs pleins les bagages et remercie chaleureusement les personnes qui l'ont soutenu. Bravo Grégory !

**Sens unique** – Nous rappelons que la rue Jean Pérard est en sens unique sur sa totalité (sens : rue Saint-Exupéry vers rue du Couchant). Aussi, lorsque l'on sort du parking situé face au groupe scolaire Saint-Exupéry, il est obligatoire de tourner à gauche, comme l'indique le panneau bleu situé en sortie de parking.

**Vœux** – La cérémonie des vœux pour la nouvelle année aura lieu le vendredi 19 janvier à 18h30 au centre culturel Napoléon III.

# DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

1) **16 et 17 septembre :** 556 participants de tous âges ont participé à la 8e édition de Sport en Famille. 2) **26 septembre :** près de cinquante de nos aînés de plus de 70 ans ont voyagé dans les Ardennes. 3) **6 octobre** : plusieurs séances scolaires et une séance tout public ont été organisées à l'occasion de la 11e édition du festival « War on Screen ». 4) **6 octobre** : le président du Département a remis plusieurs exemplaires de la bande dessinée « La Marne, une terre d'histoire » au CDI du collège. 5) **16 octobre :** cérémonie de remise des prix du concours communal de fleurissement. 6) **24 octobre :** carton plein pour les séances Cinémardis sur le thème d'Halloween. 7) **26 octobre :** la compagnie régionale La Gigogne a présenté son spectacle jeune public « Caméléon ». 8) **28 octobre :** belle fréquentation pour les animations Halloween à la médiathèque. 9) **10 novembre :** 576 spectateurs ont applaudi le nouveau seul-en-scène de Baptiste Lecaplain. 10) **11 novembre :** cérémonie de commémoration du 105e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. 11) **17 novembre :** la première édition du « Village de l'égalité » a rencontré un franc succès auprès des jeunes mourmelonnais. 12) **17 novembre :** la 8e édition du Festival des Pioupious a une nouvelle fois fait escale au centre culturel.

# Pour vos démarches du quotidien : ouverture d'une structure France Services à Mourmelon

*Pour plus de proximité, dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » (PVD) et avec la participation financière de l'État et de Châlons-Agglo, votre commune se dote d'une structure France Services. C'est ce lundi 11 décembre qu'elle a ouvert ses portes.*

Avec cette nouvelle structure France Services, c'est un service public de proximité, plus humain et plus accessible qui se déploie au sein du territoire, au plus près des citoyens.

Cet espace ouvert à tous, moderne et convivial, permet aux habitants de Mourmelon-le-Grand et des communes environnantes d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances Publiques, Pôle Emploi, l'Assurance Retraite, l'Assurance Maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Trois agents France Services, formés et disponibles, vous accompagnent ainsi dans vos démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne, etc.

En complément de l'aide aux démarches administratives, une borne tactile pour les personnes à mobilité réduite (PMR) est mise à disposition à l'accueil de la mairie.

Les agents France Services sont à votre disposition et vous accompagnent :
- Le lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h ;
- Le mardi de 14h à 17h ;
- Le mercredi de 14h à 18h ;
- Le jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h ;
- Le vendredi de 14h à 17h ;

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 03.26.66.10.26 ou par courriel : france.services@villedemourmelonlegrand.fr

Adèlie LANFREY

Caroline LEFÈVRE

Julie GALLOUEDEC

### Des créneaux supplémentaires pour les titres d'identité

Depuis le 12 juin, la mairie est équipée d'un dispositif de recueil permettant la délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) et des passeports sécurisés. Après une période test à raison de 25 créneaux proposés chaque semaine, une « montée en puissance » a été opérée en septembre dernier avec près de 50 rendez-vous par semaine.

La municipalité continue de s'adapter en proposant – à partir du lundi 11 décembre – trois plages horaires plus atypiques, jumelées à l'ouverture de la structure France Services. Aussi, en complément des créneaux habituels, il sera possible de prendre rendez-vous le lundi de 13h à 14h, le mercredi de 17h à 18h et le jeudi de 12h à 13h. Ces plages horaires permettront ainsi aux usagers d'obtenir un rendez-vous en dehors des horaires « classiques » de travail.

Pour tout savoir sur les différentes étapes permettant la délivrance des titres d'identité (pré-demande, documents à fournir, prise de rendez-vous, etc.) nous vous invitons à consulter le site de la Ville : www.mourmelonlegrand.fr (rubrique « vos démarches », puis « état civil »).

## En immersion au sein de la structure France Services de Suippes

En complément de leurs deux semaines de formation, les trois futurs agents « France Services » de Mourmelon-le-Grand se sont rendus au sein d'une autre structure afin de pouvoir échanger avec d'autres conseillers et leur permettre ainsi d'appréhender au mieux leurs futures missions.

C'est au sein des locaux de la Communauté de Communes de la Région de Suippes, l'une des plus anciennes du département de la Marne, que cette journée d'immersion s'est déroulée. L'occasion de poser quelques questions à Karine Dolléans, responsable France Services, et Séverine Bertho, responsable adjointe.

**• Quels types de demandes instruisez-vous au quotidien ?**

*« Nous traitons en moyenne 250 à 330 demandes par mois. Celles-ci sont très variées, elles peuvent concerner la taxe foncière, l'aide juridictionnelle, la complémentaire santé solidaire, les droits à la retraite, comment réaliser les démarches auprès du Pôle Emploi, demande une carte vitale, réaliser une carte grise ou un permis de conduire, etc. ».*

**• Et parmi ces demandes, quelles sont les plus récurrentes ?**

*« On retrouve le plus souvent les demandes concernant la Caisse d'Allocations Familiales (APL, RSA, prime d'activité, etc.), de l'Assurance Maladie (carte vitale, complémentaire santé solidaire, création de compte AMELI, etc.) ou encore de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) pour les cartes grises, permis de conduire, certificat de non-gage, paiement d'amendes, etc. ».*

**• Y a-t-il un public particulier ou est-ce plutôt varié ?**

*« C'est très hétérogène ! Contrairement aux idées reçues, le public faisant appel à une structure France Services n'est pas forcément âgé. Nous accueillons principalement des personnes qui n'ont pas l'usage de l'outil informatique ou qui ne sont pas suffisamment à l'aise avec pour réaliser leurs démarches en ligne. Il y a également les personnes qui éprouvent des difficultés à effectuer des démarches administratives courantes. Enfin, il y a beaucoup de jeunes qui viennent nous voir car ils n'ont pas connaissance de leurs droits ».*

**• Pouvez-vous nous décrire une journée ou une semaine type ?**

*« Oh il n'y en a pas ! Les mois, les semaines et même les jours sont complètement différents les uns des autres. Il y a parfois des périodes plus soutenues, comme pendant les campagnes de déclarations d'impôts par exemple puisque nous venons en soutien de la permanence des Finances Publiques ».*

Lors de notre passage au sein de la structure France Services de Suippes, Stéphanie, une habitante de la commune, a accepté de répondre à nos questions.

**• Pourquoi avez-vous fait appel aux conseillers France Services ?**

*« À cause de la complexité des démarches administratives. Aujourd'hui, presque tout est dématérialisé et je n'y arrive plus. Je préfère donc être aidée plutôt que de mal faire, voire de laisser tomber ».*

**• Comment avez-vous eu connaissance de la structure et êtes-vous satisfaite de l'accompagnement proposé ?**

*« Tout simplement par le bouche-à-oreille grâce, justement, à des personnes qui ont été épaulées dans leurs démarches. C'est mon cas également puisque, désormais, c'est devenu un réflexe dès que j'ai une démarche administrative à réaliser que ce soit par papiers ou en ligne ».*

# Mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts

*En sa qualité de ville labélisée « 4 fleurs » par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF), Mourmelon se doit d'adopter de nouvelles méthodes d'entretien de ses espaces verts. C'est ainsi qu'un plan de gestion différenciée a tout récemment été mis en place. Explications…*

## Plan de gestion différenciée : késako ?

Il s'agit avant tout d'un plan d'action, d'entretien et d'aménagement des espaces verts communaux en prenant en considération leur vocation, en limitant les interventions sur place et en faisant usage de méthodes d'entretien alternatives et durables.

Ainsi, les espaces verts et espaces publics de la commune ont été répertoriés et catégorisés grâce à un zonage. Au total, cinq zones ont été adoptées : zone 1 « espaces horticoles » (centre-ville), zone 2 « espaces verts accompagnant les lieux publics d'importances » (entrées d'agglomération, axes importants et accès aux lieux publics), zone 3 « espaces verts structurés » (parcs et squares), zone 4 « espaces verts traditionnels » (zones d'habitations), zone 5 « espaces verts naturels » (parc Eugénie).

Chacune de ces zones dispose d'une palette végétale spécifique (plantes annuelles, vivaces, arbres, arbustes, etc.), d'un type d'entretien bien défini (que ce soit pour le gazon, les massifs, les pieds d'arbres, la présence de flore spontanée, etc.) et d'un niveau de propreté urbaine adapté (flore spontanée des trottoirs et caniveaux, balayage et ramassage des déchets).

À cela s'ajoute trois secteurs possédant chacun un entretien spécifique à savoir : la zone artisanale du Tumoy, le cimetière et les terrains du stade municipal.

La gestion différenciée des espaces verts se veut plus en phase avec les aspirations actuelles en faisant le pari d'une gestion plus respectueuse de l'environnement, sans perte de qualité. Elle remet également en question le « tout horticole », sans toutefois le bannir.

Aussi, la tendance est à la végétalisation plutôt qu'au fleurissement. Cela explique la disparition de certains massifs – autrefois fleuris et demandant beaucoup d'entretien et d'apport en eau et en engrais – désormais remplacés par des plantes vivaces, des arbustes, des arbres d'alignement ou tout simplement du gazon, mais aussi la suppression, pour ces même raisons, des suspensions dans les axes principaux.

## Fin d'utilisation des produits phytosanitaires

Avant que la Loi Labbé ne soit votée, les produits phytosanitaires étaient systématiquement utilisés dans les espaces verts. Depuis le 1er janvier 2017, leur utilisation, par les collectivités, est totalement interdite, à l'exception des cimetières et terrains de sport . Exception qui n'est plus en vigueur depuis le 1er juillet 2022, date à laquelle ces lieux ont été intégrés à la Loi Labbé.

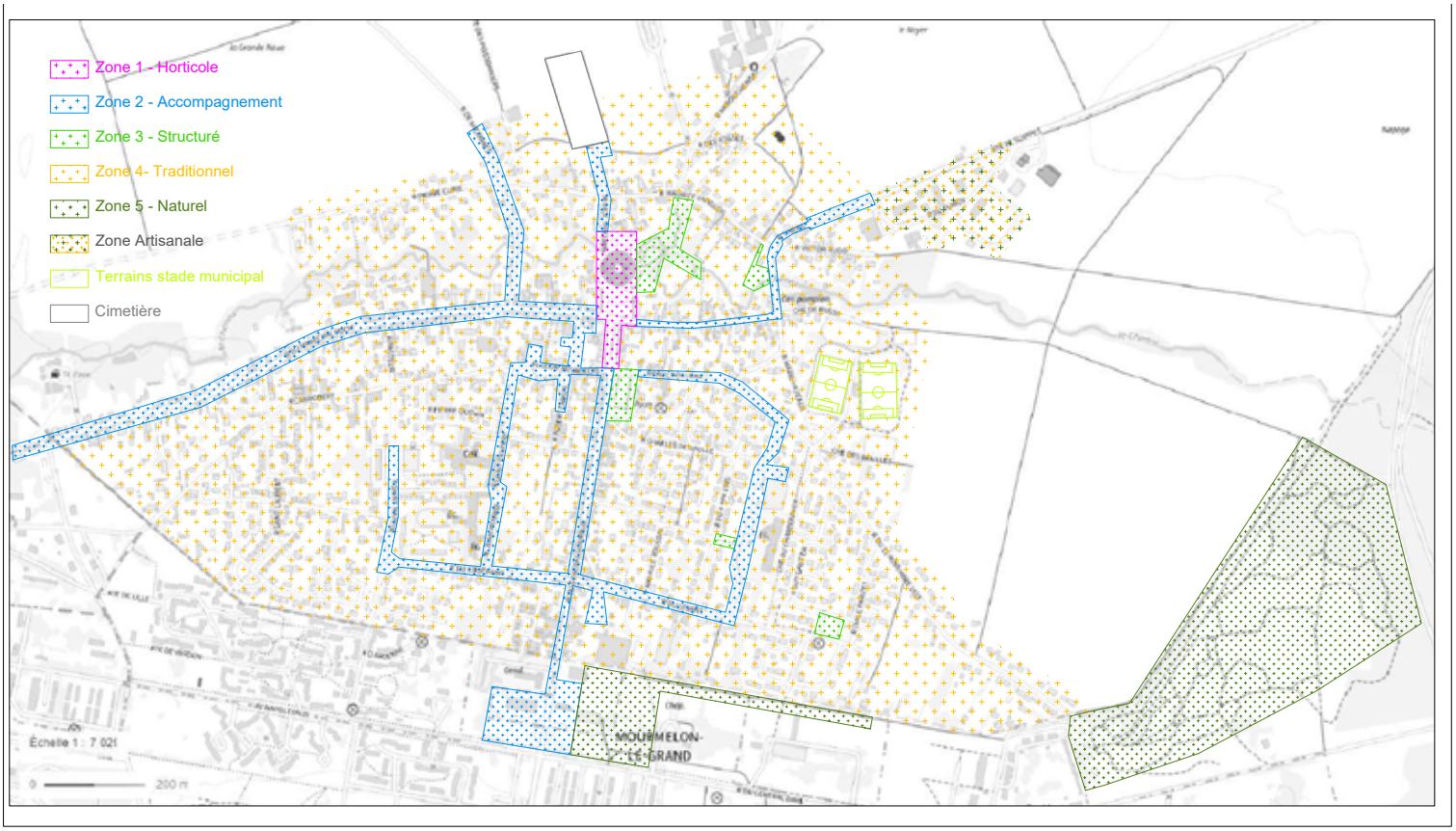

## Zone 1

Espace horticole >> centre-ville.

Palette végétale : plantes annuelles, vivaces, arbustes, arbres.

Entretien : gazon d'ornement, arrosage et engrais des annuelles et vivaces, flore spontanée non tolérée.

## Zone 2

Espace vert accompagnant les lieux publics d'importances >> entrées de ville, axes importants et lieux publics.

Palette végétale : vivaces prépondérantes, arbustes, arbres.

Entretien : gazon d'agrément, engrais des vivaces, flore spontanée tolérée mais maîtrisée.

## Zone 3

Espace vert structuré >> parcs et squares.

Palette végétale : arbres prépondérants, vivaces, arbustes.

Entretien : gazon d'agrément, flore spontanée acceptée mais maîtrisée.

## Zone 4

Espace vert traditionnel >> zones d'habitations.

Palette végétale : arbustes prépondérants, arbres d'alignement, vivaces.

Entretien : gazon d'accompagnement, flore spontanée tolérée mais maîtrisée.

## Zone 5

Espace vert naturel >> Parc Eugénie, 303.

Palette végétale : arbres, prairie.

Entretien : prairie naturelle, fauche tardive, éco-pâturage.

# Le CADM Escalade présent au Tournoi Européen de Qualification

*Les 28 et 29 octobre derniers, la section escalade du Cercle Athlétique des Deux Mourmelon (CADM) s'est rendue en Mayenne, à Laval, pour assister aux épreuves du Tournoi Européen de Qualification (TEQ) des Jeux Olympiques de Paris 2024. L'enjeu était de taille puisque seuls 2 des 40 participants pouvaient repartir avec leur ticket pour Paris. Ce déplacement a été rendu possible grâce, entre autres, à une subvention exceptionnelle de la Ville.*

### 45 supporters mourmelonnais ont donné de la voix

Après Tokyo 2020, la discipline escalade sera présente pour la deuxième fois de son histoire aux J.O d'été. Pour le TEQ, 20 athlètes femmes et 20 hommes ont été sélectionnés sur leurs performances lors de la dernière saison internationale. Parmi eux, 4 françaises (Oriane Bertone, Zélia Avezou, Manon Hily et Hélène Janicot) et 4 français (Paul Jenft, Sam Avezou, Mejdi Schalck et Mickaël Mawem, champion du monde de bloc en titre).

Dans le projet associatif du club, porté par son président Christophe Harter, un axe consistait à créer un évènement pour ses adhérents en lien avec les Jeux Olympiques. Un projet qui a remporté un vif succès puisque 45 adhérents ou parents (16 adultes et 29 jeunes) ont participé à ce voyage et ont donné de la voix pour encourager les athlètes français lors des demi-finales hommes et des finales femmes.

### Qualification de la française Oriane Bertone

L'équipe de France a fait vibrer toute la salle et les supporters mourmelonnais sont repartis avec un peu moins de voix mais avec beaucoup de souvenirs et des étoiles plein les yeux. Cet évènement exceptionnel a été ponctué de rencontres avec des athlètes de haut-niveau sympathiques et accessibles. La cerise sur le gâteau fut sans nul doute la qualification d'Oriane Bertone qui a dominé la compétition du début à la fin en terminant 1ère à toutes les phases de sélection. Il s'agit de la première athlète française à être qualifiée pour les J.O, après Bassa Mawem, précédemment qualifié pour l'épreuve de vitesse.

Ce projet se voulait accessible financièrement au plus grand nombre et cela n'aurait pu être possible sans la participation de plusieurs partenaires. Le CADM Escalade exprime donc sa gratitude à la municipalité, mais aussi au ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports à travers le FDVA (fond de développement de la vie associative) ainsi que l'enseigne française Chullanka. Le club remercie également ses bénévoles qui se sont investis aux différentes étapes du projet, ainsi que la présidente du Comité Territorial FFME Mayenne, Nathalie Lozzano, pour sa disponibilité lors de la préparation logistique. Ce déplacement en car, avec nuitée en auberge de jeunesse, a permis de vivre un temps fort de convivialité !

## CAPCIA-51eRI : immersion totale pour l'IHEDN

*Les 17 et 18 novembre, le CAPCIA-51e RI a reçu une délégation de l'institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) dans le cadre de son immersion au sein des forces.*

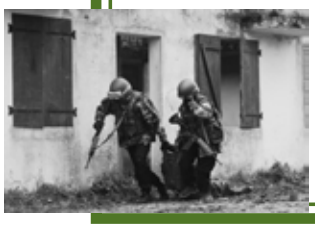

Pour cette cohorte, constituée de représentants de tous les milieux (monde militaire, politique, journalistique, économique, sportif, culturel et cultuel), il s'agissait de participer à des activités de préparation opérationnelle et de traditions, leur procurant ainsi une bonne visibilité sur les conditions de vie et de travail du soldat dans un contexte de transformation vers l'Armée de Terre de combat. Leur accueil sur les camps de Suippes, puis de Mourmelon, a permis au régiment de pleinement donner corps à cette immersion.

## 501e RCC : les tankistes unis malgré la distance

*Les bérets noirs du 501e Régiment de Chars de Combat – qu'ils soient restés en France au quartier Delestraint ou qu'ils fassent partie du contingent français au Liban – étaient rassemblés sur leur place d'armes respectives pour les commémorations du 11 novembre.*

Malgré la distance, les soldats du 501e RCC étaient ensemble pour unir leur pensée envers les 1,45 million de soldats morts au champ d'honneur, les blessés, les victimes civiles, veuves et orphelins de la première guerre mondiale. Lors de ces cérémonies du souvenir, les pensées des bérets noirs étaient également tournées vers les soldats tombés lors de la seconde guerre mondiale, en Indochine, en Corée, en Afrique du Nord et plus récemment en opérations extérieures.

## 8e RMAT : de l'apprenti au militaire

*Le 8e Régiment du Matériel se compose de plus de 1 000 hommes et femmes, dont un quart sont civils de la Défense. Cette composition hétérogène reflète la diversité des métiers au sein du régiment, où se côtoient militaires et civils, tous unis par leur engagement envers l'excellence opérationnelle.*

Le 8e RMAT offre un large éventail de formations en son sein allant de secrétaire, comptable, magasinier à conducteur, mécanicien automobile, blindé et engins du génie ou encore technicien en électronique. Grâce à une formation continue, technique ou administrative, le personnel acquiert des savoir-faire et une expérience professionnelle en rapport avec sa spécialité.

De nombreuses formations sont également ouvertes aux étudiants. À l'heure actuelle ils sont 10 apprentis au sein du régiment, dans des domaines différents. Pour 2024, 21 postes sont à pourvoir : 7 en qualité d'ouvrier d'état, 9 en agents sous contrat (catégories A/B/C), 4 en concours (catégorie C) et 1 en « 4139-2 » (réservé aux militaires ou anciens militaires qui souhaitent basculer sur un poste civil). Renseignements : 03 26 63 78 61 ou 8rmat.cer.fct@intradef.gouv.fr

## Base de Défense : les motards de la garnison sensibilisés

*Le 17 novembre dernier, une opération de sensibilisation des 2 roues motorisées a été montée par la Base de Défense Mourmelon-Mailly, en collaboration avec le groupement de gendarmerie départementale de la Marne.*

42 motards étaient présents et ont pu découvrir ou redécouvrir le positionnement sur la chaussée, notamment la trajectoire de sécurité (enseignée au permis A2 depuis mars 2020) ainsi que les stratégies de conduite, les situations à risques, les angles morts et les éléments mécaniques.

L'ensemble des motards était séparé en deux groupes : l'un en théorie où les trajectoires et les équipements ont été abordés et l'autre en pratique où le maniement de la moto à allure lente, les trajectoires de sécurité et les angles morts ont été travaillés. Une nouvelle édition aura probablement lieu l'année prochaine. En attendant, n'oublions pas : nous ne prenons pas la route… nous la partageons !

# ÉCONOMIE LOCALE

## Zoom sur les nouveaux commerces et services

*Notre commune continue d'accueillir de nouveaux commerces et services que nous souhaitons vous présenter à travers cette page. Dans ce numéro, vous découvrirez les pompes funèbres Szamweber - Favre et le portrait du nouveau propriétaire des magasins Intermarché et Netto.*

## Pompes funèbres Szamweber-Favre (2 rue Léon Bourgeois)

C'est en juin 2022 qu'est né le projet de deux entreprises familiales d'ouvrir communément une agence de pompes funèbres dans la ville de garnison. C'est de Michel Favre, gérant de deux agences situées à Châlons-en-Champagne et Saint-Martin-sur-le-Pré, qu'est née l'idée d'une implantation mourmelonnaise. Celle-ci est le fruit d'un constat simple : en cas de décès, les familles mourmelonnaises devaient alors se déplacer à Suippes ou à Châlons. Ne souhaitant pas concurrencer l'agence de Suippes, gérée par Mélanie Szamweber, monsieur Favre lui a alors proposé une collaboration. Ensemble, les co-gérants ont eu l'opportunité d'acquérir un bâtiment commercial situé 2 rue Léon Bourgeois (ex-Weldom).

Après plusieurs mois de travaux, l'établissement a officiellement ouvert ses portes le 12 octobre dernier. Plusieurs services sont proposés : contrats obsèques, organisation et personnalisation des funérailles, monuments, plaques et articles funéraires. Au cours de l'année 2024, l'agence Szamweber-Favre disposera de chambres funéraires qui seront situées à l'arrière du bâtiment.

Horaires : du lundi au vendredi, 9h-12h et 14h-18h et le samedi, 9h-12h.
Permanence 24h/24. Téléphone : 03.26.44.01.01 - 07.89.20.62.63
Mail : pfmourmelon@orange.fr

## Intermarché (rue des Tournières) et Netto (74 rue du maréchal Foch)

Le 1er septembre dernier, Stéphane et Christine Violier ont officiellement pris le relais de Christian et Fanny Ragot à la tête des magasins Intermarché et Netto. Parents de 4 enfants, les nouveaux propriétaires de ces deux supermarchés sont originaires du Nord. C'est en 2004 que le couple arrive dans le département voisin de la Haute-Marne en reprenant l'Intermarché de Rimaucourt avant de créer, 6 ans plus tard, l'Intermarché de Bologne.

La reprise des magasins mourmelonnais s'accompagne de plusieurs projets. Certains ont déjà vu le jour comme l'ouverture du drive le dimanche matin (le faisant entrer depuis dans le top 10 des drives Intermarché de l'Est) ou le référencement des magasins sur les différents réseaux sociaux.

D'autres projets, de plus grande ampleur, sont programmés. Pour Intermarché, durant le premier semestre 2024 : réfection des sols, changement des caisses, de la boulangerie, du mobilier froid ou encore passage à l'éclairage LED. Pour Netto : changement des gondoles et du mobilier froid sont programmés en décembre et janvier.

Intermarché – Horaires : du lundi au samedi, 8h30-19h30 et le dimanche 9h-12h30.
Téléphone : 03.26.66.03.08.

Netto – Horaires : du lundi au samedi, 9h-19h15.
Téléphone : 03.26.70.29.29.

# MÉDIATHÈQUE

- **Du mardi au vendredi :**
**9h30 - 12h / 14h - 17h30**
- **Samedi :**
**9h - 12h / 14h – 17h**

**Renseignements : 03.26.66.57.07**

**Presse quotidienne à disposition gratuitement**

L'union — L'ÉQUIPE

Samedi 16 décembre

**Spectacle de Noël « Firmin le petit sapin qui rêvait de devenir grand » de la compagnie Pois de senteur**
15h : Firmin est un bébé sapin très attendu par ses parents, malheureusement la sorcière Rabougrie décide de lui jeter un mauvais sort pour l'empêcher de devenir grand. Heureusement Firmin pourra compter sur la bonne fée Céphée et ses amis pour l'aider à devenir un magnifique sapin de Noël ! Gratuit, dès 2 ans. Sur inscription

Samedi 27 janvier

**Journée bien-être**
10h : Atelier cosmétique pour réaliser un baume nutritif pour le corps avec Eve Gerin d'Une parenthèse en soi. Gratuit, sur inscription. Public adulte.
14h30 : Un atelier « sophro-conte » animé par Christelle Roberts et mis en musique par Maxime Maffre, mêlant imaginaire, ressentis corporels et concentration autour de la chasse à l'ours. Gratuit, sur inscription. Dès 5 ans.

Samedi 10 février

**Atelier percussions du monde**
15h : Initiation aux percussions éthniques, africaines et afro-cubaines avec Rody Lahsinat de l'école de musique de Mourmelon-le-Grand. Gratuit, sur inscription. Public familial, dès 8 ans.

Samedi 24 février

**Découverte de l'archéologie**
14h : Venez découvrir le métier d'archéologue au travers d'une projection et d'un atelier de fouille. Gratuit, sur inscription. Dès 6 ans.

## NOUVEAUTÉS

- *Les ombres de la vallée* de Viveca Sten (roman policier)
- *A 2 à 3* de Vianney (CD)
- *La guerre des Lulus* (BD ado)

## COUP DE ♥

- *Le domaine de l'héritière* de Lucinda Riley (roman adulte)
- *Mission cadeaux nuls* de Julien Hervieux (roman enfant)
- *Babylon* de Damien Chazelle (DVD)

**BÉBÉS LECTEURS**
Samedis 6 janvier, 3 février, 2 mars
Sur réservation
À 10h et 11h - 0/2 ans

**L'HEURE DU CONTE**
Mercredi matin
Sans inscription
À 10h30
2/6 ans

**INSTANTS MUSICAUX DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE**
Samedi 9 décembre
Entrée libre
À 15h

**LUDO ÇA ME DIT !**
Samedis 20 janvier, 17 février, 16 mars
Sans inscription
De 14h à 17h - À partir de 3 ans

# PLAN LOCAL D'URBANISME *INTERCOMMUNAL*

# ECHANGEONS !

Châlons Agglo est en train d'élaborer son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document encadre les évolutions de l'habitat, des équipements, de l'économie et des déplacements en tenant compte de l'agriculture, de l'environnement, des contraintes réglementaires et des avis des habitants et des acteurs locaux.

## Vous êtes invité à participer à la consultation mise en place

### Comment ?

- En ligne sur la carte interactive : plui-chalonsenchampagne.fr
- En scannant le QRCODE ci-contre
- En déposant vos observations et souhaits dans le registre ouvert dans chaque Commune et dans les locaux de Châlons Agglo à Châlons-en-Champagne
- Par mail : contact@chalonsenchampagne.fr

chalons-agglo.fr

CHÂLONS EN CHAMPAGNE AGGLO

« Ville de Mourmelon-le-Grand » www.mourmelonlegrand.fr

BILLETTERIE EN LIGNE SUR BILLETWEB.FR

Vendredi 15 décembre 17h

## LA ROUTE DE NOËL
Parking de la mairie - rue Joffre
Marché de Noël, Père-Noël, spectacles, animations, maquillage, sculpteur de ballons, jeux en bois, bricolage de Noël, dégustations gratuites, restauration...

Mardi 26 décembre 14h30 / 16h30 et 20h

## CINÉMARDIS - « *L'APPRENTI PÈRE-NOËL* »
Auditorium de la mairie
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et 16h30 et rue de l'église à 20h
Sans réservation

Jeudi 28 décembre 14h30

## À L'AFFICHE ! - « *WISH, ASHA ET LA BONNE ÉTOILE* »
Cinéma au centre culturel Napoléon III
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros - Sans réservation

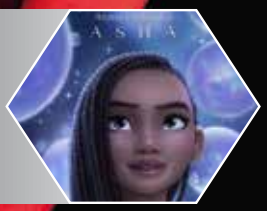


Jeudi 28 décembre 20h

## À L'AFFICHE ! - « *LA PASSION DE DODIN BOUFFANT* »
Cinéma au centre culturel Napoléon III
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros - Sans réservation

Mardi 9 janvier 14h30 / 20h

## CINÉMARDIS - « *COMPAGNONS* »
Auditorium de la mairie
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h
Sans réservation

Vendredi 12 janvier 20h30

## CONCERT « *GAINSBOURG POUR TOUJOURS ET A JAMAIS* »
Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 8 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Billetterie en ligne sur www.mourmelonlegrand.fr ou guichet en mairie aux heures d'ouverture (paiement espèces ou chèque)

Jeudi 18 janvier 20h

## À L'AFFICHE ! - « *NAPOLÉON* »
Cinéma au centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros / 4 euros pour les moins de 18 ans
Carte adhérent 5 places à 25 euros - Sans réservation

Mardi 27 février 14h30 / 16h30 et 20h

## CINÉMARDIS - « *TOUS EN SCÈNE 2* »
Auditorium de la mairie
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et 16h30 et rue de l'église à 20h
Sans réservation

Jeudi 29 février 20h

## SPECTACLE JEUNE PUBLIC « *BATTRE LE CIEL* »
Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 8 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Billetterie en ligne sur www.mourmelonlegrand.fr ou guichet en mairie aux heures d'ouverture (paiement espèces ou chèque)

# La Route de Noël

**Vendredi**
**15 décembre**
**de 17h à 21h**
Mourmelon-le-Grand
Parking de la mairie

Fromages - Miel - Vin chaud - Confiseries - Bougies
Champagne - Boucherie - Spécialités polynésiennes
Pain d'épices - Cosmétiques - Bijoux - Déco de Noël
Lentillons de Champagne - Idées cadeaux - Bière
Chocolats - Churros - Charcuterie - Restauration.

- Maquillage
- Père-Noël
- Jeux en bois
- Contes de Noël
- Atelier bricolage
- Magicien
- Musique
- Sculpteur de ballons
- Spectacle
- Concert de Noël à l'église à 19h30

Mame · Grand Est · Mourmelon le Grand